

Le mot du maire

Je l'ai annoncé en début d'année, je ne serai pas candidate aux élections municipales de mars 2026.

J'avais promis lors de la réunion publique avant les élections de 2020, non pas que nous ferions mieux que l'équipe alors en place, mais que je ferais de mon mieux. Je crois pouvoir confirmer que nous avons bien travaillé, collectivement, jusqu'ici et qu'il reste encore huit mois pour poursuivre les actions engagées.

J'ai fait de mon mieux, même si cela n'a pas été suffisant pour un certain nombre, élus ou habitants. Il est vrai que je suis devenue maire, non pas par une volonté d'imposer des idées, mais avec l'envie sincère de contribuer collectivement à des projets pour continuer de bien vivre à Cusy. J'avais sous-estimé que la mosaïque de personnalités qui composent un conseil est probablement riche en couleurs, mais dont certaines pièces peuvent être saillantes.

J'ai choisi de ne pas me représenter, mes valeurs et objectifs étant parfois en décalage avec la fonction et les contraintes de maire.

Certains estiment que je n'ai pas suffisamment d'ambition pour Cusy. C'est vrai que j'aimerais que notre commune puisse prendre son temps pour se développer, franchir des étapes progressives en respectant ses capacités et en préservant ses atouts.

Cela fait bientôt 30 ans que je vis ici et je continue à m'y promener régulièrement. Notre village est beau. Ses reliefs sont à l'image des caractères de celles et ceux qui l'habitent : multiples, parfois rudes, ensoleillés, authentiques, rafraichissants, secs, généreux... C'est ce qui en fait la richesse et la diversité.

Je tiens à remercier les élu(e)s qui se sont pleinement investis à mes côtés. Leur engagement sans faille et leur détermination à faire vivre notre village, à le transformer et à l'animer, méritent d'être salués. Mon parcours a aussi été ponctué de belles rencontres humaines venues de tous horizons, et de collaborations aussi riches qu'enrichissantes. Ayons conscience que vraiment beaucoup de personnes œuvrent, chacun dans son domaine et suivant ses possibilités, pour une réelle qualité de vie à Cusy. Gratitude pour cela.

La personne qui me succèdera trouvera une situation financière saine et suffisante, confirmée par les services de la Direction des Finances Publiques, pour amorcer de nouveaux projets. Elle pourra s'appuyer sur un pôle administratif compétent et dynamique, ainsi que sur des agents consciencieux tant aux services techniques qu'aux services scolaires, périscolaires et au centre de loisirs.

Je remercie celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance et ont soutenu nos actions durant ces années. Je regarde l'avenir avec optimisme et sais que l'équipe qui prendra le relais saura accompagner le développement pérenne et serein de Cusy. Je reste naturellement à votre disposition si vous souhaitez échanger ou obtenir des renseignements.

Prenons soin de nous. Bel été et bonne lecture.

Votre maire, Patricia Mermoz



Vie communale



Vie associative



Intercommunalité





Le budget de la commune



Compte administratif 2024

Section fonctionnement

- Dépenses 2 710 550,02
- Recettes 3 263 852,42
- Résultats 2024 + 553 302,40
- Résultats reportés 2023 + 449 142,14
- Résultats cumulés + 1 002 444,54

Section investissement

- Dépenses 2 541 096,26
- Recettes 2 079 422,59
- Résultats 2024 - 461 673,67
- Résultats reportés 2023 + 1 207 806,50
- Résultats cumulés + 746 132,83

Après avoir adopté le compte administratif, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'affecter **l'excédent de fonctionnement**, soit + 1 002 444,54 €, en recettes de fonctionnement au compte 002 pour 400 000,00 € et en recettes d'investissement au compte 001 pour 602 444,54 €.

Le budget primitif 2024

Taux des taxes communales

Taxes	Taux Cusy 2025	Produits fiscaux attendus	Taux moyens Département 2024	Taux moyen national 2024
Taxe foncière bâti	27,87 %	639 896,00 €	30,74 %	39,74 %
Taxe foncière non bâti	68,62 %	37 467,00 €	69,37 %	51,08 %
Taxe habitation (maisons secondaires)	14,08 %	29 300,00 €	24,29 %	16,59 %
Allocations compensatrices et coefficient correcteur	-	179 152,00 €	-	-

Ainsi, pour 2025, le produit fiscal attendu s'élève à **706 663,00 €**, auxquels s'ajoutent les allocations compensatrices, soit un total de **885 815,00 €**.

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	2 174 393,00 €	1 604 840,00 €
Budget centre de loisirs	444 405,00 €	-
Totaux	2 618 798,00 €	1 604 840,00 €

Budget primitif	Exploitation	Investissement
Budget autonome chaufferie bois	87 800,00 €	91 990,00 €

Budget primitif principal

Prévisions de dépenses de fonctionnement 2025 : 2 174 393,00 €

La section fonctionnement couvre l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune et qui sont appelées à se renouveler régulièrement.

- Charges à caractère général 460 597,00 €
- Autres charges de gestion courante 432 040,00 €
- Frais de personnel 605 800,00 €
- Charges financières 31 432,00 €
- FPIC (fonds de péréquation intercommunal et communal)..... 23 400,00 €
- Opérations d'ordre diverses 4 180,00 €
- Charges exceptionnelles 11 500,00 €
- Virement section de fonctionnement..... 605 444,00 €

Prévisions des recettes de fonctionnement 2025 : 2 174 393,00 €

- Impôts et taxes 1 095 734,00 €
- Produits et services (vente bois, redevances divers, indemnités.....)..... 61 600,00 €
- Recettes refacturation personnel SIPRES (maternelle) et aux budgets annexes..... 295 400,00 €
- Dotations et subventions diverses 253 409,00 €
- Autres produits de gestion (loyers, pdts divers gestion courante)..... 66 150,00 €
- Produits exceptionnels 2 100,00 €
- Excédent de fonctionnement 2024 400 000,00 €

La section investissement 2025 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 1 604 840,00 € :

Les dépenses d'investissement en 2025 concernent principalement :

- Remboursement du capital des emprunts (y compris emprunts Syane)..... 130 663,00 €
- Subvention versée au SIPRES.....16 700,00 €
- Études diverses 5 000,00 €
- Achats de terrains, régularisations foncières 66 800,00 €
- Achat bâtiment (ancien garage Million).....190 000,00 €
- Travaux d'enrobé et de voiries 124 370,00 €
- Travaux de réseaux (dont extension réseau chaleur) 20 000,00 €
- Remplacement candélabres 37 000,00 €
- Cases de columbarium..... 11 600,00 €
- Travaux sylvicoles (piste forestière) 17 000,00 €
- Travaux d'aménagement city park 25 000,00 €
- Travaux divers bâtiments communaux 70 000,00 €
- Autres immobilisations corporelles 40 400,00 €
- Travaux d'aménagement (y compris études et maîtrise d'œuvre)
(aménagement centre village carrefour RD3-RD911-route des Crêts) 850 000,00 €

Les recettes d'investissement sont constituées par l'excédent d'investissement reporté et excédent de fonctionnement affecté à l'investissement (soit 1 348 576 €), le FCTVA, ainsi que diverses taxes et subventions, notamment de l'EPF 74 (Établissement Public Foncier 74), Conseil Départemental 74.

Budget annexe Centre de loisirs du Trouset

(garderies matin et soir / cantine / mercredis et vacances scolaires / centre de loisirs l'été)

Compte administratif 2024 (dépenses et recettes réellement réalisées)

Section fonctionnement

- Dépenses 418 230,45 €
- Recettes 418 072,85 €
- Résultats de l'exercice 2024 - 157,60 €
- Résultats reportés 2023 + 20 983,87 €
- Résultats cumulés + 20 826,27 €

Le budget primitif 2025 du centre de loisirs en section fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **444 405,00 €**.

Les principales dépenses concernent l'achat des repas de la cantine du restaurant scolaire et goûters, les frais de personnel et charges diverses.

Les recettes sont constituées par la redevance du service périscolaire (garderies, repas) et accueil au centre de loisirs mercredis/vacances scolaires, les aides de la CAF, la participation des communes de Chainaz-les-Frasses et Héry-sur-Alby (en proportion des enfants de leurs communes sur les temps au centre de loisir). Le budget s'équilibre avec une participation de la commune de Cusy pour 107 087 € pris sur le budget principal.



Budget autonome Chauffage bois

Compte administratif 2024 (dépenses et recettes réellement réalisées)

Section fonctionnement

- Dépenses 37 845,17 €
- Recettes 27 420,16 €
- Résultats de l'exercice 2023 - 10 425,01 €
- Résultats reportés 2024 + 58 241,06 €
- Résultats cumulés + 47 816,05 €

Section investissement

- Dépenses 23 422,34 €
- Recettes 124 453,84 €
- Résultats de l'exercice 2024 + 101 031,50 €
- Résultats reportés 2023 - 9 091,49 €
- Résultats cumulés + 91 940,01 €

Le budget primitif de la chaufferie bois s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de **87 800,00 €** et en investissement à la somme de **91 990,00 €**.

Les recettes d'exploitation sont constituées principalement par la vente des calories bois et l'excédent de fonctionnement. Les dépenses d'exploitation concernent principalement l'achat de combustibles pour la chaudière, les frais d'électricité, les travaux d'entretien et de maintenance de la chaudière.

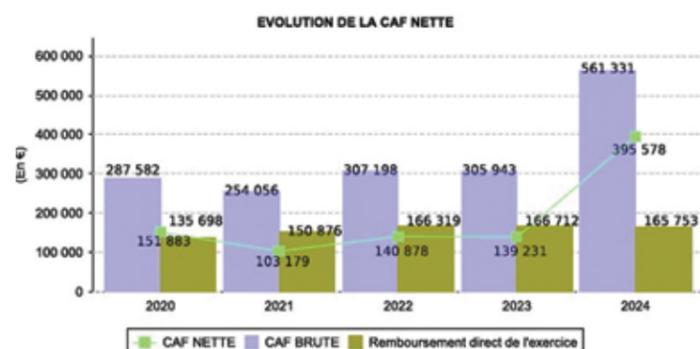
Bilan financier de fin de mandat

Dans le cadre du bilan de fin de mandat, la commune a sollicité le Service de Gestion Comptable du Centre des Finances Publiques pour l'établissement d'un document récapitulatif couvrant la période 2020-2024.

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments à retenir, notamment la nette amélioration de la capacité d'autofinancement. Celle-ci permet désormais d'envisager les futures dépenses d'investissement dans des conditions financières favorables.

Principaux constats

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution	2023/2024	2020/2024
Produits réels de fonctionnement	1 260 235	2 528 866	1 300 227	1 616 689	1 778 877		10,0 %	41,2 %
Charges réelles de fonctionnement	972 653	2 274 811	993 029	1 310 746	1 217 546		-7,1 %	25,2 %
Capacité d'autofinancement brute	287 582	254 056	307 198	305 943	561 331		83,5 %	95,2 %
Capacité d'autofinancement nette	151 883	103 179	140 878	139 231	395 578		184,1 %	160,4 %
Dépenses d'équipement	88 662	195 173	283 803	644 413	2 099 181		225,8 %	2 267,6 %
Dettes financières	2 398 291	1 695 789	2 008 554	1 820 927	1 634 259		-10,3 %	-31,9 %
Fonds de roulement	770 668	1 539 141	2 108 413	1 706 949	1 749 352		2,5 %	127,0 %
Trésorerie	666 466	1 496 272	2 171 306	1 881 525	1 714 215		-8,9 %	157,2 %



La capacité d'autofinancement nette
La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Le Van Info Femmes

CCAS

Le bureau mobile du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) vient à Cusy un mercredi par mois, de 9 h à 11 h 30, sur le parking en face du Petit Casino. Le Van Info Femmes est un nouveau dispositif mis en place par le CIDFF Rhône – Arc Alpin pour venir à la rencontre des femmes en milieu rural afin de les informer et de les orienter sur les sujets de l'emploi et du droit. Les thématiques abordées sont : la vie professionnelle, les démarches administratives notamment pour l'emploi, l'accès au droit, la vie personnelle et familiale, les violences faites aux femmes, l'égalité femmes / hommes.



Café-rencontre parents-enfants

CCAS

Le 12 avril, l'équipe des jeunes parents a proposé un atelier découverte des premiers signes avec comptines et livres, et autres petits jeux.

Il a été animé par Anne-Charlotte dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. L'objectif de cet atelier était de faire découvrir aux familles la Communication Enrichie par les Signes, merveilleux outil de communication au service du bébé et de son entourage. Parallèlement, un accueil était formalisé pour les plus grands et les plus petits avec puzzles, jeux de société, dessins... Un espace de rencontre des parents réunissait une vingtaine d'entre eux autour d'un café.



Famille



Enfant

Une seconde animation s'est déroulée le samedi 14 juin au stade Robert Bogey, où le soleil était de la partie. Un groupe de grands a pu profiter de la séance maquillage animée par Patricia (compagnie Ma Muse). Les petits ont investi l'espace avec les parents et se retrouvaient pour les sculptures de ballon par Thierry, le parcours de draisienne, les jeux divers sur le terrain de basket et sous les arbres. Un pot d'amitié concluait cette matinée, ainsi qu'un pique-nique entre les participants.

Merci à Élodie et Laura pour l'organisation de cette journée et pour ce temps d'échanges.





Travaux de la piste forestière



En forêt communale de Cusy, toute la partie sommitale de la forêt surplombant le défilé de Banges était devenue inexploitable suite à la dégradation de la desserte en place et à l'évolution des engins d'exploitation.

Afin de permettre la remise au gabarit de l'ancienne piste et d'assurer la desserte d'environ 50 ha de forêt pour son exploitation, en partenariat avec l'ONF, des travaux ont été réalisés, sur une distance d'environ 2 km :

- élargissement à un gabarit de 3,5 m de large et mise en sécurité de la piste,
- création de deux plateformes de retournement,
- gestion des écoulements d'eau.

À noter que la réfection de cette infrastructure sera utile à l'intervention éventuelle du SDIS en cas de feux de forêt ou de secours à personne. Montant des travaux : 14 200 € HT, bénéficiant d'une subvention du Conseil départemental de Haute-Savoie au titre du Plan Filière Forêt Bois de 5 682 €.



Curage des fossés



Comme chaque année, la commune a procédé au curage des fossés le long des voies communales. Cette opération d'entretien, essentielle pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales et prévenir les inondations, s'est déroulée courant mai sur environ 3 km. Ces travaux, réalisés par une entreprise spécialisée et les services techniques, permettent de maintenir la

fonctionnalité du réseau d'assainissement naturel et de préserver la voirie. Le curage consiste à retirer les dépôts de terre, de végétation et autres matériaux accumulés au fil du temps dans les fossés.

Au-delà de l'aspect technique, cet entretien régulier contribue à la préservation du cadre de vie et à la sécurité des usagers de la route.

De nouveaux porte-vélos pour un village plus vert et plus pratique

Bonne nouvelle pour les amateurs de deux-roues : la Mairie a installé des porte-vélos dans le centre du village et près des écoles. Une initiative simple mais concrète, qui facilite la vie des habitants et encourage les petits trajets à vélo ! Aller au marché, faire une course rapide chez un commerçant, accompagner les enfants à l'école... C'est désormais plus simple de poser son vélo en toute sécurité. Parents, enfants, habitants : tout le monde peut en profiter. Avec cette installation, la Municipalité souhaite encourager l'usage du vélo, bon pour la santé, agréable au quotidien, et bon pour la planète. Un petit coup de pédale pour de grands bénéfices !



Montée du chef-lieu : des candélabres LED pour un éclairage plus durable



Dans le cadre de sa politique d'économie d'énergie et de transition écologique, la Commune a débuté le remplacement progressif des anciens candélabres par des luminaires plus économes et respectueux de l'environnement.

La montée du chef-lieu a été la première zone concernée par cette modernisation. Les anciens équipements ont été remplacés par des candélabres à technologie LED, qui offrent un éclairage de qualité tout en réduisant considérablement la consommation d'électricité.

Outre les économies d'énergie, ces nouveaux dispositifs permettront également de limiter la pollution lumineuse et de diminuer les coûts de maintenance. Ce programme de rénovation de l'éclairage public se poursuivra progressivement sur l'ensemble de la commune.



Agrandissement de la place du marché

Pour donner suite aux demandes exprimées par les commerçants et de nombreux habitants, la Commune a engagé des travaux d'agrandissement de la place du marché afin d'offrir un espace plus vaste et fonctionnel pour le marché hebdomadaire du samedi matin. Cet aménagement a permis de dégager de l'espace pour l'installation des étals et d'optimiser l'organisation générale du marché. Cela offre également la possibilité d'accueillir ponctuellement d'autres événements locaux en dehors des jours de marché, comme la fête de la musique !



Travaux annuel d'enrobé



Dans le cadre du programme annuel d'entretien mené par la Commune, des travaux de réfection d'enrobé ont été réalisés sur plusieurs secteurs. Une intervention ciblée a été menée devant la pharmacie afin de sécuriser cet espace très fréquenté. Le revêtement dégradé a été repris pour garantir une meilleure accessibilité et renforcer la sécurité aux abords de cet établissement de santé. Le chemin du Villars a également bénéficié d'une remise en état.





Cérémonie du 8 mai



Le 8 mai 2025 a résonné avec une intensité particulière, par la présence de quatre membres de la famille Galichet.

Mme le Maire a rappelé qu'un épisode tragique s'est déroulé à Cusy le 2 août 1944. Ce jour-là, Charles Galichet, jeune résistant de 22 ans, partait en mission avec Louis Armand pour saboter des lignes téléphoniques. Il fut abattu d'une rafale dans le dos. Malgré une blessure, Louis Armand parvint à poursuivre sa mission. Ce drame n'est pas si lointain : seulement 81 ans nous en séparent. Une vie d'homme... ou une vie fauchée trop tôt.



On peut également saluer la présence des pompiers, des jeunes sapeurs-pompiers, des membres de l'Union Nationale des Anciens Combattants et des membres de la Commission Municipale Jeunes, qui ont contribué avec sérieux et engagement à la solennité de cette commémoration.

Mieux vivre ensemble : la commune met en place le rappel à l'ordre et la transaction municipale

Pour renforcer le respect du cadre de vie et lutter contre les incivilités du quotidien, la Commune a signé deux conventions avec le Parquet d'Anncy : l'une sur le rappel à l'ordre, l'autre sur la transaction municipale.

Qui peut faire l'objet d'un rappel à l'ordre ? : toute personne (majeure ou mineure) ayant un comportement portant atteinte au bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité ou à la salubrité publiques, et entre autres : dégradations de mobilier ou équipements communaux, dépôts sauvages de déchets ou de matériaux, incivilités, jets de mégots, déjections canines, animaux en divagation, etc.

Le rappel à l'ordre est réalisé en mairie, après accord du Parquet d'Anncy. Cette démarche est formalisée et enregistrée par le Parquet. Elle peut être assortie d'une amende en fonction de la catégorie de la contravention, de 38 € à 1500 €.

Autre outil mis en place : la transaction municipale. Elle permet de proposer au contrevenant une réparation du préjudice causé, sous la supervision de la procureure de la République. Cette réparation prend généralement la forme d'une contribution financière destinée à compenser les dommages.

Ces dispositifs visent avant tout à responsabiliser, préserver le bien commun et améliorer la qualité de vie dans la commune.

Signature des conventions de rappel à l'ordre et de transaction municipale par Mme Line Bonnet, procureure et Mme le Maire, en présence de M. Keller, premier adjoint



Plan Communal de Sauvegarde : Cusy se prépare, avec vous

La Commune élabore actuellement son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour mieux faire face aux situations exceptionnelles (intempéries, incendies, accidents...). Depuis le début de l'année, un comité de pilotage composé du cabinet ECTI, de deux élus et de la Secrétaire Générale se réunit régulièrement pour préparer les documents nécessaires. Le PCS est un document opérationnel qui permettra à la commune :

- de recenser les risques connus sur le territoire,
- de prévoir une organisation efficace en cas de crise (coordination, alerte, évacuation, soutien aux personnes),
- d'assurer une réponse rapide et adaptée, en lien avec les services de secours et les habitants.

Même si ce plan est encore en cours d'élaboration, nous faisons dès aujourd'hui appel aux bonnes volontés. Vous souhaitez vous rendre utile en cas de crise ? La Mairie recherche des bénévoles prêts à aider : soutien logistique, aide aux personnes, relais d'information... Vous pouvez ainsi vous inscrire comme bénévole dès maintenant à la mairie : 04 50 52 50 48, ou mairie@cusy.fr, ou directement à l'accueil. Merci à toutes et tous pour votre esprit solidaire. Ensemble, préparons Cusy à faire face aux imprévus.

Préservons la zone humide du centre du village

Nous déplorons l'installation d'une cabane au sein de la zone humide située au centre du village, utilisant du bois, des palettes et divers matériaux. Nous rappelons que cette zone est strictement protégée et a une fonction environnementale essentielle : elle constitue une zone naturelle à préserver et joue un rôle crucial lors de fortes pluies, en permettant l'absorption et la régulation des eaux.

Tout dépôt de matériaux perturbe gravement son fonctionnement et il est formellement interdit d'y déposer quoi que ce soit.



Nous demandons donc expressément aux auteurs de ces installations de démonter et d'évacuer l'ensemble des matériaux sans délai. En cas de récidive ou d'inaction, la Commune se verra contrainte d'intervenir et de prendre les mesures nécessaires.

La préservation de notre environnement est l'affaire de tous, et nous comptons sur la responsabilité de chacun.

Listes électorales, procédure de radiation en cours

La Mairie effectue une mise à jour de ses fichiers pour procéder à la radiation des électeurs sans adresse réelle dans la commune. Face au nombre trop important de cartes électorales ou de documents électoraux retournés par les services postaux lors des dernières élections, la Mairie opère des enquêtes pour déterminer l'adresse réelle de ces électeurs. Le code électoral oblige désormais la Commune à radier les électeurs qui ne pourraient être contactés à l'adresse figurant sur la liste électorale « le domicile étant considéré comme fictif ».

Par conséquent, si vous avez déménagé à l'intérieur de la commune, il est impératif de communiquer à la Mairie votre nouvelle adresse (en fournissant à l'accueil ou par mail un justificatif de domicile de moins de trois mois – mairie@cusy.fr) pour ne pas risquer d'être radié des listes.

Les personnes ayant encore un domicile ou une résidence à Cusy ou ayant la qualité de contribuable sur la commune de Cusy peuvent rester inscrits sur les listes électorales.

Pour information, il appartient aux personnes ayant quitté la commune de solliciter leur inscription auprès de la mairie où elles résident (puisque l'inscription n'est pas automatique) au risque de n'être inscrites sur les listes d'aucune commune. Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur service-public.fr.



Bonne retraite Sylvie Carrier !

Après une carrière de trente années auprès des enfants de l'école maternelle, Sylvie Carrier était à l'honneur le 11 avril pour fêter son départ en retraite. Une vie professionnelle entièrement dédiée aux enfants, avec générosité, constance et bonne humeur. Durant toutes ces années, elle a été un pilier discret, mais essentiel de l'école maternelle : une présence rassurante pour les enfants, un soutien précieux pour les enseignantes, une collègue toujours fiable et investie, et surtout une personne profondément humaine et attentionnée. Alliant savoir-être et savoir-faire, elle a été sincèrement remerciée par les enseignantes, les collègues, les parents, les élus des communes de Cusy, Chainaz-les-Frasses et Héry-sur-Alby et, bien sûr, tous les enfants qui ont eu la chance de la côtoyer. Aujourd'hui, c'est une belle carrière professionnelle qui s'achève et un nouveau départ. Nous souhaitons à Sylvie Carrier une retraite remplie de projets, de rires, de repos bien mérité, et de moments précieux avec sa famille.



Sylvie entourée de Viviane et Marthe, ses anciennes collègues



L'équipe enseignante et collègues entonnent une chanson en hommage à Sylvie

Une fresque colorée pour l'école maternelle

Le mur intérieur de l'entrée de l'école maternelle, qui avait déjà fait l'objet d'une première transformation artistique avec une fresque en mosaïque réalisée par les enfants, a poursuivi sa métamorphose cette année. Toutes les classes ont participé à une nouvelle étape du projet : une peinture en relief, pleine de couleurs et de gaieté.

Accompagnés par l'intervenante artistique Marie-Pierre Lavallard, les élèves ont mis tout leur cœur et leur créativité dans cette réalisation. Ce travail collectif a été l'occasion pour chacun d'exprimer sa sensibilité, de collaborer avec ses camarades, et surtout, de vivre un moment de joie et de fierté.

Aujourd'hui, le mur de l'école s'est habillé d'une œuvre unique, vivante et lumineuse, à l'image des enfants : pétillante et pleine d'énergie ! Un grand bravo à tous les petits artistes pour ce magnifique résultat qui embellit notre école.



Judith, Charles, Marie-Pierre Lavallard et Sylvie Carrier à l'œuvre



Fête de l'école maternelle

Le 13 juin, l'école maternelle a célébré sa traditionnelle fête de fin d'année dans une ambiance chaleureuse et colorée. Les enfants, répartis par classe, arboraient fièrement des t-shirts de couleur, apportant une jolie touche festive et visuelle à cette journée très attendue. Accompagnés par Fabiana, intervenante musicale bien connue des élèves, les enfants ont offert un spectacle de chants joyeux, fruit d'un travail préparé avec enthousiasme tout au long de l'année. Le public, composé de nombreux parents et proches, a été conquis par leur énergie et leur enthousiasme. Après les chants, place au moment convivial permettant à chacun de partager un pique-nique dans la cour de l'école. Un grand bravo aux enfants pour leur belle prestation, et merci à toute l'équipe éducative pour l'organisation de ce bel événement qui marque la fin de l'année scolaire en beauté !



Des professionnels de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Cusy à l'école maternelle : une initiative réussie

Les 24 mars et 12 mai 2025, les enfants de l'école maternelle de notre commune ont eu l'opportunité de participer à des ateliers sur la santé, animés par des professionnels de la maison de santé de Cusy. Ces ateliers, organisés par petits groupes de huit enfants, ont couvert une variété de sujets essentiels pour leur bien-être et leur développement.

Les enfants de petite, moyenne et grande section ont ainsi pu bénéficier de sessions éducatives sur l'activité physique, l'équilibre alimentaire, l'hygiène dentaire, l'hygiène du corps, le rapport aux écrans et le langage pour les plus grands, ainsi que le lavage des mains pour les plus petits. Ces ateliers ont été rendus possibles grâce à l'engagement des professionnels de santé et au soutien précieux de l'équipe enseignante, qui a su saisir cette opportunité pour poursuivre l'apprentissage en classe.

Cette initiative a été un véritable succès et sera renouvelée l'année prochaine pour les élèves de maternelle. Elle trouvera peut-être une suite à l'école élémentaire, permettant ainsi à davantage d'enfants de bénéficier de ces précieux enseignements.





Une cour d'école qui prend vie : le projet « Cour du Vivant »

A l'école élémentaire, la cour va bientôt changer de visage. Plus qu'un simple aménagement, c'est un véritable projet éducatif, collectif et écologique qui se dessine avec la « Cour du Vivant ». Une cour repensée pour devenir un espace à la fois naturel, vivant et apaisant, pensé pour et avec les enfants.

Tout est parti d'une volonté forte de l'équipe enseignante qui s'inscrit au projet « Cour du Vivant » porté par le Parc naturel régional du massif des Bauges, mettant à disposition des intervenants (Sébastien de Colocaterre, que nous remercions chaleureusement) pour la phase d'étude : repenser la cour d'école comme un lieu de vie et d'exploration, en accord avec les besoins des élèves.

La première phase du projet a ainsi donné la parole aux enfants, invités à dessiner leur «rêve collectif» : leur cour idéale. De là sont nées les premières idées, envies et pistes d'aménagements.

Enseignants, élus, centre de loisirs et services techniques, ainsi que parents d'élèves, ont ensuite uni leurs efforts pour transformer ces rêves en projet concret, entre imagination, contraintes techniques et autres... et beaucoup de bonne volonté.

La future cour s'organisera autour d'espaces différenciés, pensés pour permettre à chacun de trouver sa place. Chaque zone sera délimitée, et porteuse de règles adaptées pour favoriser l'autonomie, la coopération et le respect mutuel.

Le projet repose sur des valeurs fortes partagées par l'ensemble des partenaires :

- Les enfants acteurs de leur lieu de vie : en étant impliqués dès la conception du projet, les élèves apprennent à s'approprier leur environnement, à le respecter, à y jouer un rôle actif.
- Valoriser l'exploration, le jeu libre et la créativité : la cour ne sera plus seulement un lieu de passage ou de dépense d'énergie, mais un espace riche d'expériences sensorielles, physiques, émotionnelles et relationnelles.
- Renforcer la mixité et l'inclusion : en multipliant les ambiances, les zones calmes ou dynamiques. La cour devient un espace accueillant pour tous les profils d'enfants, quels que soient leurs besoins ou envies.
- Privilégier des solutions simples et durables : matériaux naturels, récupération, participation locale... l'objectif n'est pas de « faire grand », mais de faire juste, avec ce que l'on a.
- Laisser faire le temps... et les enfants : la transformation de la cour est progressive, évolutive. Rien n'est figé : les usages, les idées et les besoins continueront d'enrichir le projet au fil des saisons.
- Faire ensemble : enseignants, parents, enfants, élus, habitants... chacun a un rôle à jouer dans cette cour d'école, qui devient aussi un lieu de construction sociale et collective.



Un premier chantier participatif est prévu cet automne pour commencer la réalisation des premiers aménagements, tous ensemble. La Commune remercie chaleureusement tous les acteurs, ainsi que les entreprises et commerçants locaux pour leur contribution à ce beau projet collectif, au service du bien-être des enfants... et de la nature à l'école !



Une fête de l'école élémentaire riche en joie et en émotions

La fête de l'école élémentaire a une fois de plus rassemblé petits et grands autour d'un moment de convivialité et de partage, marqué par l'enthousiasme et la créativité des élèves.

La soirée a débuté avec les CE1-CE2 présentant des saynètes de théâtre. Suivait la traditionnelle remise de livres aux élèves de CM2, qui s'apprêtent à franchir une nouvelle étape en rejoignant le collège. Une façon symbolique de les féliciter pour leur parcours en primaire et de leur souhaiter une bonne continuation. Des chants interprétés par l'ensemble des classes offraient un bon moment aux



Les élèves de CM2 posent avec Loren, Sandrine, Séverine et Sophie

parents, avant que l'APE invite l'ensemble des parents à partager la soirée avec un bon repas.



Séverine Blampey

Cette fête fut également l'occasion d'adresser de sincères remerciements à Séverine, à l'école depuis cinq ans, et directrice ces deux dernières années, qui prendra un poste dans une autre école à la prochaine rentrée. Son engagement, sa bienveillance et son dynamisme auront marqué durablement l'école et les enfants qu'elle a accompagnés. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.

Activités de la CMJ

Rencontre intergénérationnelle du mercredi 5 mars

Avec la participation de la MAPAD de Gruffy, de l'EHPAD du Châtelard et du club « Joie de Vivre » de Cusy, la Commission Municipale Jeunes, côté filles, avait organisé un après-midi jeux, coloriages de mandalas...

Cette rencontre dédiée aux personnes âgées, mais aussi aux jeunes qui désirent mieux les connaître pour mieux les apprécier, est primordiale dans notre société où le troisième âge est souvent peu présent. Le verre de l'amitié a permis un temps de convivialité où les jeunes servaient les seniors avec beaucoup de soin et de chaleur. En repartant, beaucoup de ces anciens n'avaient qu'un mot à la bouche : merci ! De grands moments forts en émotion, à renouveler sans compter.



---> suite de l'article en page suivante



Visite de la caserne des pompiers de Cusy, le dimanche 6 avril lors des manœuvres des adultes

Une dizaine de jeunes de la Commission Municipale Jeunes ont rendu visite aux pompiers de la caserne de Cusy. Ceux-ci leur ont expliqué l'utilité de tout le matériel, le soin à prendre avec l'ensemble. Il est obligatoire, avant toute intervention, que tout soit

prêt à l'emploi, que tout soit vérifié, dans les moindres détails. Chaque chose doit être à sa place, que ce soit dans l'entrepôt ou dans les camions.

Les jeunes ont pu s'essayer au maniement de la lance à incendie, aider au rangement des tuyaux, pour leur plus grand plaisir. Ils ont pu poser des questions dans le bureau où sont reçues toutes les alertes, avec radios, ordinateur. Pierre Carrier a expliqué tout le processus pour le départ des secours sur un accident ou un sinistre, quel qu'il soit. Une matinée riche en découvertes qui s'est finalisée par une collation offerte par les pompiers. Merci à eux pour leur accueil.



Participation des CMJ à la cérémonie du 8 mai



Des jeunes de la CMJ sont intervenus au conseil, début juin, pour expliquer leur prochaine animation et demander un budget

Soirée du 27 juin : fête de fin d'école au foyer communal (sur invitation)

La fin d'année scolaire a été l'occasion de faire la fête au foyer communal de 18 à 21 h, le vendredi 27 juin, pour toute l'équipe de la Commission Municipale Jeunes et leurs ami(e)s.

Chaque membre de la commission avait, en effet, un nombre d'invitations à distribuer pour pouvoir participer à cette soirée. Avec le budget alloué par la Mairie, nos jeunes avaient acheté de quoi faire un apéro digne de ce nom avec « Champomy », etc. Pour leur part, les CMJ organisateurs avaient confectionné pizzas et tartes artisanales pour compléter le buffet. Une ambiance joviale et bon enfant était présente toute la soirée.

Merci encore à l'APE élémentaire pour avoir prêté la machine à barbe à papa et aux deux grandes sœurs pour leur coût de main.



EHPAD du Châtelard, le mercredi 2 juillet

À la suite de la rencontre au mois de mars à Cusy, la Commission Municipale Jeunes a été invitée en retour pour un après-midi récréatif à l'EHPAD du Châtelard.

Au programme : jeu du loto et crêpes. Des moments d'échanges intergénérationnels indispensables qui permettent aux jeunes de se confronter à la vieillesse.



L'équipe organisatrice de haut en bas : Jules, Liam, Noé, Raphaël



Cusy : une semaine d'avance pour fêter la musique



Une semaine avant l'événement national, Cusy a pris l'initiative de festoyer de son côté le samedi 14 juin. L'affiche était copieuse avec l'association de musique L'Art Scène de Cusy qui a ouvert les festivités dès 17 h 30, l'ensemble vocal O'Crêt Koral, les groupes Case Roll, Chill Castle, les marinières pimpantes des Culs Trempés. Et le rock bien incisif des Kiff Kluster qui a clôturé la soirée.

Organisé par la Commission culture de la Mairie de Cusy et des bénévoles dynamiques, cet événement a su créer une ambiance festive et conviviale. Il y en avait pour tous les goûts et tous les âges avec une programmation variée. La fête s'est déroulée sur la place du marché. Une buvette et des petites restaurations étaient disponibles pour agrémenter la soirée. Un rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer pour partager un moment musical de qualité en plein air, dans un cadre bucolique.

Il n'y a pas d'âge pour chanter : à 80 ans, Colette Berton, après 1 an de coaching vocal avec Martinho Rodrigues, a interprété avec brio une chanson de Calogero, lors de l'audition des élèves de l'association L'Art Scène. Félicitations !



Nettoyage de la commune

L'initiative de la Commission environnement, le traditionnel nettoyage de printemps s'est déroulé le samedi matin 29 mars. Après avoir réparti les bénévoles sur le territoire, chacun a fait sa part pour enlever tous les déchets jetés dans la nature : papiers d'emballage, mégots, paquets de cigarette, cannettes, plastique, verre, etc...

Cette opération citoyenne a été réalisée avec efficacité grâce à la mobilisation de personnes engagées et déterminées à préserver dame Nature. Un grand merci à eux qui, malgré le temps incertain, ont répondu présents. Un casse-croûte offert par la Mairie a clôturé cette belle matinée.





Le Chéran en « alerte sécheresse »

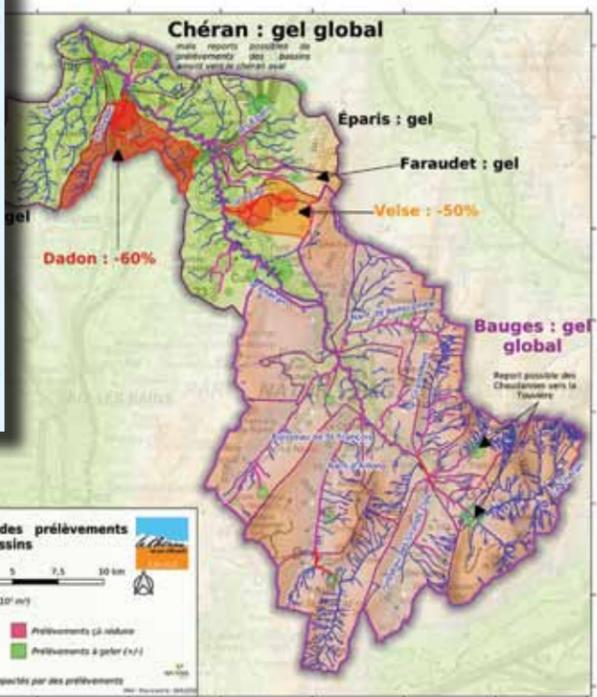
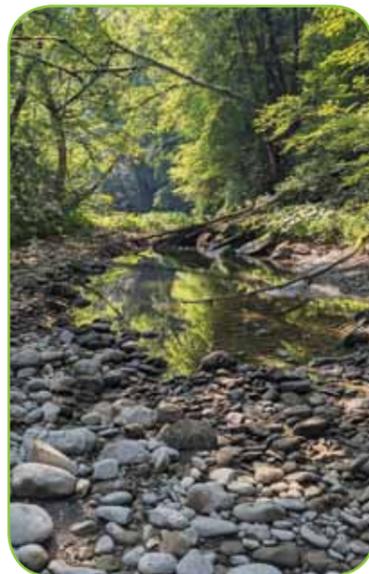
Le bassin du Chéran (74) est en alerte sécheresse depuis le 17 juin 2025. Malgré une année record de précipitations, les niveaux des cours d'eaux sont au plus bas, comparables, pour le Chéran, à juin-juillet 2003.

La situation est donc déjà critique. Elle nous montre la réalité des impacts du dérèglement climatique et nous amène à réfléchir sur la problématique de la ressource en eau du massif des Bauges.

Une première explication est naturelle et a trait aux particularités géologiques du bassin du Chéran sur lequel les réserves d'eaux sont extrêmement limitées, faute de la présence de nappes souterraines importantes. Ces nappes dites « d'accompagnement », très peu profondes, ont la particularité de se remplir rapidement, mais également de se vider très vite, dès que les précipitations sont moins importantes. On ajoute à cela le déficit récurrent de près de deux mois d'enneigement (par rapport aux références historiques) sur les sommets des Bauges, qui ne permet plus de soutenir les débits du Chéran à la fin du printemps, et un mois de juin 2025 particulièrement sec et accompagné d'une canicule historique.

L'arrêté sécheresse qui est entré en vigueur le 17 juin dernier a pour objectif d'imposer graduellement une restriction des usages non essentiels, afin de préserver l'intégrité des milieux aquatiques et la ressource en eau.

Pour rappel, le bassin du Chéran est classé comme « déficitaire sur la ressource en eau » (étude « volumes prélevables » du SMIAC) et fait l'objet actuellement d'un travail qui vise à trouver des solutions afin de restreindre les prélèvements et partager la ressource entre les usagers.



QRcode pour consulter l'arrêté sécheresse



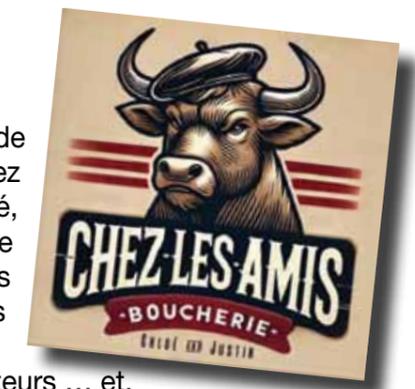
Du nouveau sur le marché...

Désormais, vous pouvez aussi trouver sur le petit marché de Cusy des produits Italiens vendus par Mme Nicollin, de Mûres.



Changement de propriétaire

Depuis le 16 avril, une nouvelle odeur flotte du côté de Cusy : celle de la bonne viande, du terroir, du fait maison... de la boucherie "Chez les Amis", reprise avec passion et humour par deux amis : Chloé, âgée de 27 ans, ancienne commerciale en salaison et Justin, âgé de 27 ans, boucher depuis 13 ans, ayant participé aux meilleurs apprentis de France et ancien élève de l'École Nationale Supérieure des Métiers de la Viande, à Paris, bien décidés à vous régaler.



À la carte : des viandes locales, de la charcuterie maison, des plats traiteurs ... et, pour les grandes occasions des cochons à la broche, des jambons rôtis ou d'autres festins sur-mesure. Ici, l'ambiance est conviviale, le sourire est offert et chaque morceau est choisi avec amour : 1883 route d'Aix-les-Bains, à Cusy.

« Un pont, un poème »

Jean Carrier rend hommage au pont de l'Abîme dans un poème émouvant, tissé de souvenirs, de respect et d'espoir :

Mon pont de l'Abîme, Il y a 140 ans que tu as été construit
Allèves, Gruffy, Cusy étaient enfin réunis
Ce jour-là, tu unissais, dans la joie, parents et amis
Que de têtes couronnées sont venues te voir en oubliant leurs soucis
Tu as bien supporté le poids de ton âge
Quand tu étais jeune, tu as soutenu, courageux, les sept tonnes de ta charge
Un jour, il a été décidé que tu devrais porter davantage
Vaillamment, tu as courbé le dos, non sans dommages
Les hommes, par intérêts et indifférence, ne t'ont pas respecté
Chacun à sa manière, t'a fragilisé
Par insouciance, plusieurs fois, tu as été blessé
Pendant que tu pouvais, jusqu'au bout, tu as résisté
Un jour, tu as eu le coup de grâce.
Cela devait arriver
Tes amies, les tours de Saint Jacques, là-haut sont attristées
De te voir seul, entre tes deux rochers
Tu étais si fier entre les quatre piliers
Comme toujours, les hommes, de ta force, ont abusés.
Il faudra plusieurs années pour te refaire une santé.
Avec le souhait que tu sois enfin protégé, respecté
Que tu retrouves la postérité.

Jean Carrier, également porte-drapeau des AFN



Deux belles histoires de naissance à Cusy !

Le 2 novembre 2022, Capucine Bétrix venait au monde dans la maison de ses parents, au hameau de Lachat, aidée par les pompiers. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Le 8 mars 2025, une petite sœur, Tiphaine, voyait le jour dans la même maison, dans la même pièce... seule différence dans le scénario : quand les pompiers sont arrivés, le bébé était déjà né ! Gaëlle Bétrix, la jeune maman avait accouché toute seule. Ces moments resteront mémorables pour la famille. Une anecdote particulièrement touchante : Séverine Deletraz, cousine de Gaëlle et pompier volontaire, a été présente lors des deux accouchements, rendant ces instants encore plus précieux. Une belle histoire à raconter à Capucine et Tiphaine en grandissant. De la bouche de la maman : « On ne pourra jamais se séparer de cette maison ».



La Cabane des Aiguilles Vertes : un atelier de teinture végétale à Cusy

Professeur des écoles à la retraite depuis septembre dernier, Valérie Claude a développé ces dernières années une activité artisanale dans son atelier, à Cusy. Passionnée de botanique, de nature, de couleurs et de couture, elle propose des ateliers pour apprendre à teindre des tissus à l'aide de plantes, créer des motifs à l'aide de différentes techniques (shibori, tie and dye, tampons en bois, pochoirs, empreintes de végétaux, broderie...). Elle s'adapte aux projets de chacun.

PLUS D'INFOS : Valérie Claude, 06 30 86 76 11, instagram : la_cabane_des_aiguilles_vertes



Droit d'expression des élus minoritaires du Conseil Municipal

Groupe minoritaire « Cusy l'esprit village »

Les élus et élus du groupe minoritaire n'ont pas souhaité faire paraître d'article dans le présent bulletin municipal.



« Histoires de courage »

L'Association Mémoire des Pays du Chéran, bien connu des habitants de l'Albanais et au-delà, pour ses actions éducatives sur le souvenir des aînés de nos villages, recherche d'urgence un (une) ou plusieurs personnes volontaires pour prolonger cette œuvre, utile et pertinente. Un nouveau souffle et une nouvelle équipe de dirigeants sont nécessaires. L'Histoire de nos familles à travers les guerres du xx^e siècle a été enregistrée par l'association et constitue un véritable patrimoine de témoignages, authentiques et uniques, mettant en lumière les vertus qui ont animé ces femmes et hommes dans l'adversité. Leur courage nous aide à comprendre le passé pour construire l'avenir. Face à la situation internationale actuelle, les leçons tirées de l'expérience de ces combattant(e)s, pour la paix et la liberté, représente une valeur sûre, fructueuse et opportune, pour méditer sur les temps à venir.

PLUS D'INFOS : Marcel Abbonen, memoiredespaysducheran@orange.fr, 06 95 60 48 47

L'Art Scène

L'association L'Art Scène compte trente-sept élèves. L'audition des artistes de 5 à 80 ans a eu lieu le mercredi 18 juin dans la salle de cinéma devant un public nombreux. Merci aux professeurs : Tino (chants), Karine (piano), Salvatore (guitare) et Kévin (batterie), aux élèves et aux bénévoles. Un port de l'amitié a conclu ce moment musical. RDV en septembre et bel été à tous !



Kévin et ses élèves en batterie



Tino entouré de ses artistes chanteuses

Des nouvelles de la biblio



La bibliothèque de Cusy reste ouverte tout l'été et vous accueille avec des horaires un peu différents : mercredi de 16 h 30 à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h. À vos agendas ! : le deuxième « Vide ta bibliothèque » se tiendra le samedi 18 octobre de 9 h à 13 h. N'oubliez pas de réserver votre table si vous souhaitez exposer et vendre !



Une équipe de bénévoles engagées au service de la lecture publique et des habitants



Diane de Cusy : les chasseurs entre nature, sécurité et partage

Comme chaque année à l'approche de l'été, l'ACCA de Cusy, nommée la Diane de Cusy, tiendra son assemblée générale. L'occasion de revenir sur la saison écoulée, riche en actions, et de préparer la prochaine avec le même élan.

Les chasseurs sont fidèles au poste : forum des associations, foire de Cusy avec son incontournable atelier boudin, et surtout la journée découverte, ouverte à tous, pour mieux faire connaître la chasse et son éthique. Mais leur engagement va au-delà. Ils participent activement à la protection de la nature, notamment par leur présence lors du nettoyage de printemps, et projettent cette année l'installation de piquets réfléchissants le long des routes pour limiter les collisions avec la faune sauvage.



Randonneurs : soyons visibles et prudents

La sécurité est une priorité pour tous. C'est pourquoi nous recommandons aux promeneurs de porter des vêtements visibles, en toute saison. Une précaution utile, y compris en dehors de la chasse, pour être rapidement repérables par les secours en cas de problème.

La nature se partage... déjà

La chasse ne dure que quatre mois par an, à raison de trois matinées par semaine. Cela représente moins de 7 % du temps total. Le reste de l'année, les chemins sont libres, et le partage de la nature est une réalité quotidienne. Pour favoriser une cohabitation apaisée, l'application gratuite CHASSECO, développée en Haute-Savoie, informe en temps réel des zones et jours de chasse.

Respecter la terre... et ceux qui la cultivent

Il est utile de rappeler que la majorité des sentiers traversent des terrains privés, souvent mis à disposition par tolérance. Selon le Code civil (art. 544), la propriété est un droit fondamental. Se balader ne donne pas tous les droits : il faut respecter clôtures, bétail et cultures.

Une passion ancrée dans le territoire

La nouvelle saison s'annonce avec enthousiasme et sens du devoir. Les chasseurs de Cusy continueront à œuvrer pour préserver la nature, partager les espaces et vivre ensemble en bonne intelligence. C'est tout l'esprit de la Diane.

Familles Rurales Cusy, section marche nordique

C'est une nouvelle activité mise en place pour la saison 2024-2025 et déjà une belle réussite. Les adhérents sont convaincus, heureux et passionnés. Découvrez la marche nordique avec l'association Familles Rurales à Cusy ! Vous cherchez à intégrer une activité physique stimulante, conviviale et bénéfique pour votre bien-être ? Patrice, coach professionnel diplômé, a le plaisir d'enseigner la marche nordique auprès de l'association Familles Rurales à Cusy. Nous la pratiquons dans le cadre du sport santé et non de la compétition. Chaque semaine, nous nous retrouvons pour des entraînements adaptés à tous niveaux et à tous âges. Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, nos sessions sont conçues pour vous aider à progresser, à gagner en confiance et à améliorer votre condition physique. Le tout dans une ambiance conviviale, chaleureuse et motivante.



L'objectif est simple : pratiquer une activité physique qui allie plaisir et dynamisme tout en bénéficiant de conseils avisés, faire baisser son rythme cardiaque, augmenter sa capacité respiratoire et sa masse musculaire. Si vous souhaitez découvrir cette discipline et intégrer un groupe passionné, n'hésitez pas à nous rejoindre dès le mois de septembre 2025 ! Venez essayer un entraînement et ressentir les bienfaits d'une pratique régulière sur votre corps et votre esprit. Inscriptions et renseignements le 6 septembre au forum des associations (foyer communal de Cusy).

PLUS D'INFOS : M. Françoise (référente de la section) : 06 48 14 76 06, Patrice (coach) : 06 64 96 00 48

Club de judo

À la fin de saison est là, c'est l'heure des bilans et de la préparation de la future saison. Le club a connu cette année une augmentation de licenciés et particulièrement sur les cours judo adultes et Taïso.



Plusieurs judokas ont pu participer à différentes compétitions et tournois au niveau départemental et également régional. Différents temps forts ont eu lieu, avec, bien entendu, la traditionnelle fête de la Saint Patrick, sans oublier la présence du club au différents temps forts de la commune : forum des associations, fête d'automne.

Le club a intégré, l'année passée, l'Alliance Revard Judo qui regroupe plusieurs clubs et sections (Aix-les-Bains, Chambéry, Yenne, Virieu, Culoz, Tresserve, Saint-Offenge, Les Déserts) qui a permis d'organiser deux rassemblements collectifs des cours adultes à Cusy et qui ont rassemblés une trentaine de judokas. Une bonne dynamique qui permet de s'opposer à d'autres judokas.

La saison s'est terminée par la traditionnelle fête du club le 28 juin. Le comité prépare déjà la rentrée. Les inscriptions pour la nouvelle saison sont possibles via le site assoconnect. Une permanence aura lieu le samedi 30 août au dojo, de 10 h à 12 h.

PLUS D'INFOS : Mme Frédérique Villeret, 06 09 74 52 64



Fin de Saison pour les JSP de Cusy

Samedi 28 juin avait lieu le dernier cours pour la saison 2024-2025 des Jeunes Sapeurs Pompiers de Cusy. Les conseillers départementaux Fabienne Duliège et Daniel Déplante, ainsi que Mme le Maire assistaient à cette occasion à la dernière levée des couleurs. Les jeunes ont pu présenter leurs nouvelles tenues de manœuvre, achetées grâce aux aides des conseillers départementaux et de la Mairie de Cusy. Il a été remis les diplômes du Brevet National, qui sonnent l'aboutissement des années passées au sein de la section pour six de nos JSP. Ils rentreront peut-être Sapeurs Pompiers Volontaires à Cusy, Aix-les-Bains, Sud Lac, etc.



Un petit résumé était fait sur les résultats et les manifestations, en passant par Mâcon et Paris pour les Congrès National des Sapeurs Pompiers, Octobre Rose, les cross à Boège, Thiers et Besançon ; les épreuves du Parcours Sportifs d'Évian, Aix-les-Bains et le 5-6 juillet à Tours où deux de nos JSP iront à la finale Nationale ; en passant également par Alby-sur-Chéran, Bons-en-Chablais et Saint-Étienne pour les rassemblements Technique de Manœuvre. Les élus ont pu féliciter tous ces jeunes pour leur implication et les très bons résultats. La matinée s'est terminée par une petite course d'orientation, au frais dans les bois, organisée par un pilier de la section qui prend sa retraite après vingt-quatre années à s'occuper tous les samedis des Jeunes Sapeurs Pompiers. Un grand merci à Yves pour toutes ces années !

APE élémentaire

Le carnaval de Cusy

Comme chaque année, l'APE élémentaire a organisé le carnaval de Cusy, qui s'est déroulé le 22 mars. Ce fut une belle occasion pour les enfants et les parents de la commune de célébrer ensemble l'arrivée du printemps.

Monsieur Carnaval était splendide, avec son visage en forme d'horloge, ses jolies boucles et ses ballons colorés. Il a défilé dans les rues de Cusy, accompagné par la Batucada Al'batuc, dont les rythmes entraînants ont enflammé petits et grands – y compris Monsieur Carnaval lui-même !



Après le défilé, tous ont pu profiter des jeux organisés dans la salle communale et à l'extérieur, dans une ambiance festive et conviviale. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement, aux enfants et à l'équipe périscolaire pour la fabrication de Monsieur Carnaval, à la Batucada, ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de cet après-midi un moment joyeux et chaleureux !



Le marché aux fleurs

L'APE élémentaire a également organisé son marché aux fleurs le samedi 3 mai, en partenariat avec l'horticulteur Dumarest d'Albens. Pour la première fois, le stand était installé sur le marché de Cusy, permettant à chacun de profiter d'un large choix de plants de légumes et de fleurs colorées.



La friperie de l'APE au vide grenier de Cusy

Le 11 mai, à l'occasion du vide grenier de Cusy, l'APE a lancé sa toute première friperie ! Grâce à la mobilisation des familles, un large stock de vêtements de toutes tailles a pu être récolté en amont à l'école. Le stand a attiré de nombreux visiteurs tout au long de la journée, et cette initiative solidaire et écoresponsable a été chaleureusement accueillie.

Les bénéfiques récoltés lors de ces derniers événements contribueront au financement du cycle voile ainsi qu'aux sorties culturelles des élèves de l'école élémentaire de Cusy. Un grand merci à tous les bénévoles, parents et participants pour leur engagement et leur générosité !

PLUS D'INFOS : ape.elementaire.cusy@gmail.com, facebook.com/APE.Elementaire.Cusy



Asso Carpe Diem

La saison dansée de Carpe Diem s'est achevée lors d'une mise en actes (« Les échos des Fontaines »), dans le cadre des « RENC'ARTS » du Parc des Bauges, avec les musiciens de la Tichetteta et Martine Mozzi, guide du Patrimoine, le dimanche 29 juin à Alby. La prochaine saison s'annonce déjà riche d'expériences autour du mouvement, s'adressant aux danseurs comme aux néophytes. Qu'il s'agisse des stages de contact-impro un week-end par mois, ou de l'atelier de soie tous les mardis soirs, avec Florence Moutin, qui va nous emmener vers de la danse contemporaine, à partir des mouvements sensoriels du corps ; faites-vous confiance, libérez votre potentiel créatif et venez nous rejoindre !

Atelier du mouvement

Osez la danse et ses bienfaits !
Un atelier dédié au mouvement sensible, poétique et créatif pour renouer avec sa puissance intérieure, sa force d'action et d'expression, sa beauté et sa liberté.



Pour qui ?

- Curieux(-ses) de tout horizon, intéressé(e)s par le développement de la conscience corporelle, la danse et la créativité.
- Artistes souhaitant nourrir leurs potentiels corporels et créatifs.

A CUSY

Salle de danse
Mardi 18h45-20h15
À partir du 9 septembre
(cours d'essai gratuits)

Infos et inscriptions
carpediem.contactimpro@gmail.com

Association **CARPE-DIEM**
74540 - CUSY

Cet atelier est assuré par Florence Moutin, éducatrice somatique, enseignante de yoga et chorégraphe, à l'origine du projet et du lieu, INCORPÔRE, Arts du corps à Annecy (Seynod). <https://www.florencemoutin.com/>

LES RENDEZ-VOUS
DU
**CONTACT
IMPRO
A CUSY**
Saison 2025 / 2026

Des ateliers

(de 14h30 à 17h30)

13 septembre: Jérémy Damian
11 octobre: Laure Massias
6 décembre: Joe Stoller
18 janvier: Etienne Quintens (Tango-contact)
28 février: Matthieu Suire
25 avril: Anne-Sarah Bornkessel et Yannick Chay (Play Fight)
21 juin: Anne Expert (Underscore)

3 stages

8 et 9 novembre: Adrian Russi
14 et 15 mars: Axel Guex
23 et 24 mai: Stage à définir

Des jams

(de 17h45 à 19h30)
Aux mêmes dates que les ateliers

Le contact Impro, c'est quoi ?
«<Un art du mouvement basé sur l'écoute de soi, de l'autre, de l'environnement et de l'instant présent. Pour le plaisir de créer, de se surprendre, et de partager autrement. Le contact improvisation (CI) pourrait se définir comme une danse-sport qui naît de l'écoute et du contact physique entre deux ou plusieurs partenaires; un jeu d'exploration gestuel et sensoriel qui s'invente à chaque instant, prend les qualités les plus variées, et demande à être vécu et partagé, tel un dialogue>> L. Üski.

Les ateliers et les stages, comment ça se déroule ?
Les ateliers et les stages sont animés par les enseignant(e)s mentionné(e)s en face de chaque date. Ils sont l'occasion de travailler la disponibilité des corps, la détente et la conscience corporelle, ainsi que la connexion avec l'espace et les autres personnes. Aucun niveau de pratique n'est requis, les débutants sont bienvenus.

Une jam, c'est quoi ?
Une Jam est un espace libre de pratique d'improvisation (en mouvement, instrumentale, chantée...). Chacun est libre d'y entrer et sortir en respectant de manière responsable l'espace de pratique d'autrui.

Inscriptions et renseignements par mail : carpediem.contactimpro@gmail.com

Association **CARPE-DIEM**
74540 - CUSY

Union Nationale des Combattants

Nous tenions à adresser nos plus sincères remerciements à toutes les associations et particuliers présents à la projection du film documentaire « Cusy et ses villages voisins durant la Seconde Guerre mondiale ». Ce film est le fruit de notre travail de recherche et de montage, mais aussi le vôtre par les témoignages extraits de vos archives. Nous n'aurions pas pu le rendre autant réaliste et touchant sans votre participation.

Vous avez contribué à la réussite de cette projection. Grâce à vous, ce rassemblement a été non seulement un moment de partage et d'échange, mais aussi une belle démonstration de ce que nous pouvons accomplir ensemble au service de nos communes : « La sauvegarde de la mémoire et du patrimoine de nos villages ».

Avec votre soutien, nous souhaitons rediffuser le film l'année prochaine. En effet, nous avons eu beaucoup de demandes, mais le calendrier de la salle de cinéma est bien rempli ces prochains mois. En espérant que cette rencontre marque le début de nouvelles collaborations, et qui sait, pour un futur projet collectif. Avec toute notre reconnaissance, Didier Vaudaux-Ruth, Président de l'Association UNC Cusy et Céline Grosjean





Encadrement des meublés de tourisme, déclaration Airbnb...

Le Grand Anancy a délibéré lors du Conseil d'agglomération du 13 février 2025 une nouvelle réglementation dont l'objectif est de réguler les locations de meublés de tourisme et retrouver un équilibre entre résidents permanents, résidents secondaires et touristes. Cette réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} juin 2025. Pour Cusy, un nombre de 35 logements maximum et 2 maximum par propriétaire a été retenu. Le changement d'usage d'un logement/habitation est ainsi obligatoire. Les propriétaires sont tenus de faire la demande du changement d'usage (qui n'est pas la même chose que la demande de mise en location, afin d'avoir un numéro d'enregistrement sur déclaloc). Les demandes seront traitées par la secrétaire de mairie de Cusy comme une autorisation d'urbanisme, avec un arrêté. Elles seront instruites par ordre d'arrivée. Le délai d'instruction sera de 2 mois et la validité de 4 ans (renouvelable 2 mois avant la date butoir). Lorsque le nombre de 35 logements autorisés a été atteint à l'échelle de la commune, les demandes supplémentaires sont placées sur liste d'attente.

Parc naturel régional du massif des Bauges

Avec les beaux jours, nous profitons des beaux espaces de notre territoire. Mais connaissez-vous ceux qui veillent sur eux au quotidien ? Les agriculteurs ! Ils travaillent pour produire notre alimentation et contribuer à la préservation de notre environnement et à la qualité de nos paysages. Alors respectons leur outil de travail. Soyons attentifs et évitons de piétiner les prairies, de cueillir les récoltes et de laisser les chiens divaguer. En effet, les déchets et les déjections canines peuvent rendre les vaches malades. Les prairies nourrissent les animaux et le piétinement empêchent la fauche ou la pâture. Les fruits et légumes dans les champs sont la récolte et le revenu des agriculteurs. En comprenant et respectant l'activité agricole, nous préservons la campagne.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal

Après quatre années de travail, la concertation sur le Plan local d'urbanisme intercommunal – Habitat, Mobilités, Bioclimatique (PLUi-HMB) du Grand Anancy s'est achevée fin 2024 et le projet a été arrêté en Conseil communautaire le 17 avril 2025. L'enquête publique s'est déroulée du 19 mai au 27 juin 2025 où citoyens, associations et entreprises ont eu la possibilité de s'informer, de consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et de faire part d'avis, de suggestions et d'observations.



À la fin de l'enquête publique, la commission d'enquête remet son rapport. Celui-ci rend compte du déroulement de la procédure, examine les observations et les propositions recueillies et rend ses conclusions. Pour connaître l'issue apportée à votre contribution, il convient de se référer au rapport et aux conclusions de la commission d'enquête qui seront disponibles au plus tard fin août 2025. Ces éléments seront consultables :

- Sur le site dédié au PLUi HMB : <https://www.grandannecy-plui.fr/>
- Sur la plateforme dédiée à l'enquête publique <http://www.registre-dematerialise.fr/6225>
- En version papier dans l'ensemble des 34 communes du Grand Anancy et au siège du Grand Anancy.

Quelle est la suite ? Le projet de PLUi pourra alors être modifié pour tenir compte des avis et propositions du public en fonction des conclusions de la commission d'enquête. Le document sera ensuite approuvé de façon définitive lors d'un vote du Conseil communautaire en décembre 2025, pour une entrée en vigueur début 2026.

Éco-volontaires du Parc sur le site de la passerelle

La onzième saison des éco-volontaires a de nouveau lieu en juillet et août. Cette mission a pour enjeu principal de donner une première expérience professionnelle en montagne à des jeunes et de les accompagner dans leurs parcours. Ils ont un rôle d'ambassadeurs du territoire pendant un mois et sont présents sur les sites à forte fréquentation pour faire passer des messages autour du partage de l'espace. Cette mission est montée en partenariat avec les APPMA (et le SMIAC), l'ONF et l'OFB. Ils seront présents à la maison des pêcheurs à la passerelle du Chéran à Cusy les week-end, n'hésitez pas à aller à leur rencontre.





Une nouvelle Unité de Dépollution à Cusy

Le Schéma Général d'Assainissement avait mis en évidence la nécessité de remplacer l'Unité de Dépollution (UDEP) de Cusy de 750 équivalent-habitant (EH) arrivée à saturation par une unité de traitement mieux adaptée aux besoins existants et futurs, tout en répondant aux nouvelles normes de rejet.

C'est chose faite. Les travaux ont consisté en la construction d'une nouvelle UDEP de 1850 EH, pour tenir compte des projets de desserte récemment réalisés et à venir. Le choix s'est tourné vers une filière de traitement rustique (lit bactérien accompagné de six lits de roseaux), fiable et performante, et un rejet des effluents par une canalisation au Chéran, tout en s'assurant de niveaux de rejet exigeants pour conserver le très bon état du Chéran toute l'année.

Montant des travaux de 1 474 000 €HT financés pour 65% par le SILA et 35% par le Conseil Départemental de Haute-Savoie.



L'inauguration des travaux par le Président du SILA, Pierre Bruyère



Vue aérienne du site

Gestion du stationnement au site de la passerelle du Chéran

Face à une forte affluence sur le site de la passerelle du Chéran, entraînant la saturation du parking, des difficultés de circulation sur la route étroite de la descente du Chéran et un risque d'accès limité pour les secours, le Grand Anancy met en place un système d'information en temps réel sur l'occupation du parking.

Un compteur solaire, installé sur un mât, mesurera le taux de remplissage du parking toutes les quinze minutes. Totalement autonome en énergie, il permettra aux visiteurs de consulter à l'avance le niveau d'occupation grâce à un QR code et sur le site de l'Office de tourisme.

Ce dispositif sera mis en place cette année. Si besoin, un panneau d'information pourrait être ajouté en 2026 sur la route des Crêts (actif de mai à octobre), afin d'orienter les visiteurs avant qu'ils ne s'engagent vers un parking déjà plein.



Pont de l'Abîme, un chantier d'ampleur pour un ouvrage unique

Propriété du Département, le pont de l'Abîme fait l'objet d'un suivi détaillé de sa structure métallique et de sa suspension tous les cinq à dix ans. En novembre 2023, le Conseil départemental a fait réaliser un examen complémentaire qui a révélé un endommagement interne des câbles. Depuis cette date, le pont est fermé à toute circulation (véhicules, cycles, piétons), pour des raisons de sécurité. En 2024, le Département a fait réaliser plusieurs études techniques, en association avec un architecte du patrimoine.



Travaux à venir

Compte tenu des contraintes techniques et historiques, la particularité de ce projet réside dans le remplacement des câbles porteurs existants, qui ne peut se faire qu'en installant une structure temporaire au-dessus du pont pour soutenir l'ensemble. Le chantier comportera les phases suivantes :

- Installation des suspensions provisoires et dépose des anciennes,
- Mise en place et réglage des nouveaux câbles en lieu et place des câbles existants,
- Montage d'un échafaudage confiné pour rénover la protection anticorrosion (présence de plomb et d'amiante),
- Décapage et peinture des parties métalliques,
- Installation d'un filet de sécurité sous le pont, avec de nouveaux ancrages dans les parois rocheuses.

Calendrier prévisionnel des travaux

- Mars 2025 : fin des études de projet,
- Mars-novembre 2025 : consultation des entreprises, réalisation des études préalables aux travaux,
- Automne 2025 : début du chantier,
- Été 2027 : ouverture prévisionnelle du pont, sous conditions de circulation.

Coût estimé des travaux

Environ 5 millions d'euros HT, pris en charge à 100% par le Conseil Départemental.

Nouvelles conditions de circulation sur le pont en 2027

- L'accès au pont sera interdit aux véhicules de plus de 3,30 m de hauteur et 3,40 m de largeur. Un gabarit sera installé de chaque côté du pont.
- Tonnage limité à 19 tonnes.
- Vitesse limitée à 30 km/h.

Conditions de circulation pendant les travaux

Le pont restera intégralement fermé aux véhicules, aux cycles et aux piétons. La déviation sera maintenue par les routes départementales 911 (route des Bauges, commune de Cusy) et 5 (route de Banges, commune de Gruffy). Les accès au parking côté Cusy et au restaurant côté Gruffy restent ouverts.



Réunion publique organisée par le Conseil Départemental à Cusy en présence des maires de Gruffy et de Cusy, le 11 février 2025

à vos agendas...

SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 JUILLET

Le 26 : friture, Le 27 : fondue

Lieu : foyer communal / Horaires : 20 h

Organisateur : UBAC cinéma

MERCREDI 13 AOÛT

Don du sang

Lieu : foyer communal / Horaires : de 16 h à 19 h / Organisateur : EFS

SAMEDI 23 AOÛT

Fête de l'été (avec messe et apéritif dinatoire)

Lieu : 390 route de la Chapelle / Horaires : messe à 19 h

Organisateur : association Chapelle de Lachat

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations

Lieu : foyer communal / Horaires : de 9 h à 12 h /

Organisateur : commission associations, Mairie

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Le 6 : tournoi multisports de 7 à 12 ans

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 14 h à 17 h 30 /

Le 7 : « bouge ton Cusy »

jeux inter-équipe (possible si 6 équipes)

Lieu : stade Robert Bogey / Horaires : de 14 h à 18 h /

Organisateur : commission jeunesse, Mairie

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Ouverture de la chasse

Lieu : Cusy / Horaires : 7 h / Organisateur : ACCA

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Foire d'automne

Lieu : salle des fêtes / Horaires : 8 h / Organisateur : Cusy fêtes

SAMEDI 4 OCTOBRE

Ré-emploi, zéro déchet

(par l'Agglo Bus du Grand Annecy)

Lieu : Repair Café Cusy / Horaires : de 9 h à 12 h /

Organisateur : Repair Café

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Rando-nature

Lieu : départ passerelle de Cusy / Horaires : de 8 h 30 à 10 h /

Organisateur : commission environnement Mairie

SAMEDI 11 OCTOBRE

Nuit des étoiles

Lieu : annoncé ultérieurement / Horaires : 16 h /

Organisateur : commission environnement Mairie, avec la participation des « Étoiles de l'Albanais » (en cas de pluie, foyer communal à 20 h)

SAMEDI 18 OCTOBRE

Vide-bibliothèque

Lieu : foyer communal / Horaires : de 9 h à 13 h

Organisateur : association bibliothèque

DIMANCHE 19 OCTOBRE

Un dimanche à la chasse

Lieu : salle des associations / Horaires : 7 h / Organisateur : ACCA

MERCREDI 22 OCTOBRE

Don du sang

Lieu : foyer communal / Horaires : de 16 h à 19 h / Organisateur : EFS

MARDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice 14-18

Lieu : monument aux morts / Horaires : 10 h 30

Organisateur : Mairie

SAMEDI 6 & DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Lieu : foyer communal / Horaires : de 9 h 30 à 17 h 30

Organisateur : commission culture Mairie

SAMEDI 20 DÉCEMBRE

Repas des aînés

Lieu : foyer communal / Horaires : 12 h

Organisateur : CCAS Mairie

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

Don du sang

Lieu : foyer communal / Horaires : de 16 h à 19 h / Organisateur : EFS

Cusy Infos : bulletin gratuit édité par la commune de Cusy - Mairie de Cusy - 74540 Cusy

Responsable de la publication : Patricia Mermoz • **Responsable de la rédaction** : Pascale Grillet

Rédaction et relecture : les membres de la Commission communication, culture, économie locale

Conception graphique et impression : Nicolas Vincent

Crédits photos : Mairie de Cusy. Pour toute utilisation, reproduction ou commercialisation de photos, demande à faire en mairie qui transmettra à l'auteur • **Tirage** : 950 exemplaires • **Parution** : juillet 2025

La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation.

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.

